

PAS DE SOUS-HOSPITALIERS, DES SOUS POUR TOUS !

Par la mobilisation, sur des revendications précises, le « Ségur de la santé » s'est traduit par une amélioration significative des rémunérations, avec 183 euros net/mois pour toutes les catégories professionnelles, titulaires, stagiaires et contractuels de la Fonction Publique Hospitalière, avec une extension aux salariés des cliniques du secteur privé, ainsi qu'aux AS et Infirmiers des EHPAD de la Territoriale. Par contre, les agents des établissements sociaux et médico sociaux (hors EHPAD) de la FPH sont, pour l'instant, exclus du bénéfice de ces mesures !

C'est inacceptable et incompréhensible : il n'existe qu'un seul statut pour les agents de la FP territoriale depuis 1984 et qu'un seul Statut des personnels de la FP Hospitalière depuis 1986 !

C'est pourquoi réuni le 10 septembre lors de leur conseil régional, les syndicats FORCE OUVRIERE des établissements de Santé et de la Fonction Publique Territoriale ont décidé d'appeler à une **manifestation régionale le 21 septembre à 14h00 à la Préfecture de Région à Nantes,**

Pour exiger du préfet et du DG de l'ARS des réponses immédiates à leurs revendications :

- Pas de fonction Publique Hospitalière à 2 vitesses: application à tous les agents relevant du titre 4 des mesures salariales prévues par le « Ségur de la santé », revalorisation de toutes les grilles indiciaires (Administratifs, techniques...)
- Une exigence immédiate 183 euros pour tous,
- Aucune suppression de postes : augmentation des effectifs dans les établissements sanitaires, socio et médico sociaux du secteur public et du secteur privé,
- Titularisation des contractuels,
- Réouverture des lits fermés,
- Augmentation des départs en promotion professionnelle et financement de tous les agents reçus dans les différents instituts de formation (IDE, AS, Inf spécialisés...),
- Augmentation générale de la valeur du point d'indice.

Nous appelons les agents hospitaliers et médico-sociaux du secteur public et privé, ainsi que les agents territoriaux des départements de Loire Atlantique, Vendée, Mayenne, Maine et Loire et Sarthe à organiser la grève et la participation à la manifestation à Nantes devant la préfecture le lundi 21 septembre.

Face à la tentative de faire passer au second plan les revendications au nom du COVID et de la recherche du « consensus sanitaire », FO demeure plus que jamais attachée à l'indépendance et prend ses responsabilités en appelant à manifester afin que les salariés fassent entendre leurs revendications et organisent le rapport de force pour obtenir satisfaction. **Des augmentations de salaire pour tous, des créations de postes à la hauteur des besoins, pour améliorer nos conditions de travail et de prise en charge!**

Le 10 septembre 2020